

Paris, le 25 avril 2025

AVIS INTERNET

OSTRUM SRI EURO BONDS 1-3

(Part R C : FR0010657387 / Part R D : FR0013381050 / Part I : FR0010208421 /
Part M C : FR0010655431 / Part N C : FR0013311081)

Nous vous informons des modifications suivantes :

1. Changement de dénomination du fonds

La société de gestion a décidé de changer la dénomination du fonds OSTRUM SRI EURO BONDS 1-3 en abandonnant l'acronyme « SRI » suite aux orientations de l'ESMA sur les dénominations des fonds ESG.

Le fonds s'appellera dorénavant : OSTRUM EURO BONDS 1-3.

2. Précision du wording sur les Principales Incidences Négatives (PAI) dans l'annexe SFDR

Précision apportée à la politique relative aux principales incidences négatives (PAI) dans l'annexe SFDR.

Ces modifications entreront en vigueur le 30 avril 2025.

La documentation juridique (prospectus intégrant l'annexe SFDR) est disponible auprès de Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Service Clients

43, avenue Pierre Mendès-France

75013 PARIS

